

tendant à modifier la loi sur l'administration financière.

Par conséquent, je crois que la Chambre se rendra compte que nous avons fait de notre mieux dans les circonstances pour éviter de dépenser un cent de plus qu'il n'était strictement et absolument nécessaire pour faire face aux dépenses urgentes du gouvernement. Grâce aux manières de procéder qui ont été proposées, tous les honorables députés auront tout le loisir voulu d'obtenir les renseignements dont ils pourront avoir besoin en ce qui concerne n'importe quel poste des crédits assurés par mandats du Gouverneur général, ainsi que de juger les actes du gouvernement comme bon leur semblera.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, nous aurons une occasion plus appropriée de discuter la question demain, au moment de la présentation du bill des crédits provisoires. A la lumière de ce bill, l'opposition sera en mesure d'apprécier si les engagements dont l'honorable député a parlé ont réellement été exécutés. A cette fin, les renseignements qu'il nous a donnés nous seront utiles.

Je déduis de ses paroles que des dépenses de 850 à 900 millions de dollars ont été effectuées en vertu de mandats du Gouverneur général et qu'il donne à la Chambre l'assurance,—assurance que nous n'avons pu obtenir les derniers jours de la législature précédente, au moment où la question était en discussion,—que nous aurons tout le temps voulu pour étudier toutes ces dépenses effectuées en vertu de mandats du Gouverneur général soit pour les crédits de l'année financière en cours, soit pour ceux de l'année précédente.

**M. Hazen Argue (Assiniboïa):** Monsieur l'Orateur, la déclaration du ministre des Finances nous réjouit. Sauf erreur, il a assuré à la Chambre que le gouvernement permettra aux membres du Parlement de se prononcer sur les fortes sommes que le gouvernement s'est procurées en vertu de mandats du Gouverneur général.

Les députés savent sans doute que voter les subsides à Sa Majesté et en surveiller la dépense constituent l'une des principales prérogatives de la Chambre des communes, l'une des prérogatives qu'il faut sauvegarder à tout prix. Je trouve que le changement d'attitude du gouvernement par rapport à ce qui en était le dernier jour de la législature précédente est un changement dont la Chambre doit se réjouir; mais nous en aurons davantage à dire lorsque seront présentés les crédits et les projets de lois.

**M. Winch:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question?

**M. l'Orateur:** Si je ne me trompe, la coutume veut qu'un porte-parole de chaque parti dise ce qu'il pense d'une déclaration ministérielle; nous nous en tiendrons à la coutume, si le député veut bien réserver sa question jusqu'à la période consacrée aux questions.

## LE PACIFIQUE-CANADIEN

DEMANDE DE DÉCLARATION AU SUJET DE LA GRÈVE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, me serait-il permis de demander au premier ministre s'il a quelque déclaration à formuler au sujet de la grève des employés de chemins de fer?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je n'ai rien de plus à signaler à ce sujet que ce qui a déjà paru dans les journaux et notamment la déclaration du ministre du Travail d'après laquelle les deux parties en litige sont encore en pourparlers. On a considérablement réduit le champ du litige. Telle était la situation, m'a-t-il semblé, tard samedi soir dernier ainsi que dimanche matin et je crois que depuis il y a eu de nouveau progrès. Dès qu'il se produira d'autres développements, la Chambre en sera immédiatement saisie.

## LES TRANSPORTS

CHEMIN DE FER DE KETTLE-VALLEY—PRÉSUMÉE RÉDUCTION DU SERVICE À L'ÉGARD DES VOYAGEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports. Étant donné qu'en réponse aux violentes protestations formulées par des représentants de plusieurs organismes de Kootenay-Ouest contre la diminution du service à l'égard des voyageurs sur le chemin de fer de Kettle-Valley, le principal atout politique du ministre a été de répondre qu'il consulterait MM. Crump et Rump à cet égard, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si, à la suite des entretiens qu'il a eus avec ces messieurs, le service insuffisant actuel d'automotrices Budd sur le chemin de fer de Kettle-Valley s'épanouira bientôt en un service suffisant de train de voyageurs?

**L'hon. George H. Hees (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier l'honorable député qui, avec sa courtoisie habituelle, m'a donné préavis de son intention de me poser cette question. La Commission des Transports m'affirme que les automotrices Budd qui font la navette entre Lethbridge et Vancouver ont accéléré